

Les 50 € pour la licence / assurance / frais FFG sont à régler pour toutes les catégories

GROUPE		CATEGORIE	ÂGE ou CATEGORIE	Tarif cotisation	JOUR	HORAIRES	N° de cours	SALLE	
BabyGym L'éveil ludique des plus petits AccessGym La gym comme j'aime	Accès au cours à l'inscription	premiers pas	15 mois à 3 ans (avec un accompagnant)	150 € annuel	mardi	17h00 - 17h45	1	ouverture en fonction des demandes Omnisports Costières	
					mercredi	10h15 - 11h00	2	Lutte / Costières	
		samedi	11h00 - 11h45		3	Dojo Manduel			
		mercredi	9h30 - 10h15		4	ouverture en fonction des demandes Lutte / Costières			
		mercredi	11h15 - 12h00		5	Lutte / Costières			
		vendredi	17h30 - 18h15		6	Lutte / Costières			
		Initiation	4 / 5 ans (2015/2016)	180 € annuel	Un débardeur offert pour la période 2020-2024	lundi	17h30 - 18h30	7	Lutte / Costières
						mercredi	11h00 - 12h00	8	Omnisports Costières
						mercredi	16h15 - 17h15	9	ouverture en fonction des demandes Omnisports Costières
						samedi	9h00 - 10h00	10	G. Chouleur / St Gilles
						samedi	12h00 - 13h00	11	Dojo Manduel
						mercredi	10h45 - 12h00	12	Omnisports Costières
						Jeudi	16h45 - 18h00	13	Poulx
						mercredi	13h30 - 14h45	14	Omnisports Costières
						mercredi	9h15 - 10h30	15	Omnisports Costières
						samedi	11h15 - 12h30	16	Dojo Rodilhan
						mercredi	13h30 - 14h45	17	Dojo Rodilhan
						mercredi	14h45 - 16h00	18	ouverture en fonction des demandes Dojo Rodilhan
						mercredi	16h30 à 17h45	19	Omnisports Costières
						mercredi	13h30 - 14h45	20	G. Chouleur / St Gilles
						samedi	9h30 - 10h45	21	Omnisports Costières
						mercredi	15h00 - 16h15	22	Omnisports Costières
	accès sur sélection	Loisirs Avancé	2014 et avant			mercredi	10h00 - 11h15	23	Poulx
						mercredi	15h15 - 16h45	24	Parnasse
						vendredi	17h30 - 19h00	25	Gymnase Rodilhan
						mercredi	9h15 - 10h45	26	Omnisports Costières
Poussines						2014 à 2012			
Pour les SA : licence à 30 €			sport adapté			100 € annuel	mardi	17h00 - 18h00	SA

+ 5 € de frais de gestion pour le paiement en plusieurs fois et la gestion des inscriptions en ligne

Nous acceptons les bons CAF, et l'aide du CCAS de Nîmes : Pour l'aide de la CAF : 64 € maxi (8 bons de 8 €), faire un chèque de caution de 64 € si - Pour l'aide du CCAS de Nîmes : le dossier doit être fait par la famille - un chèque de 90 € de caution doit être déposé à l'inscription

Nous acceptons également les coupons sport, les chèques vacances : faire un chèque de caution du montant attendu

Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne seront pas remboursés

> **La cotisation est annuelle** n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité.

> **Les 50 Euros** à régler par l'ensemble des sections correspondent à une participation aux frais de licence et autres frais de la FFG

> **Pour les familles inscrivant plusieurs enfants**, les tarifs de la cotisation sont dégressifs : - 40 € pour 2 cotisations, - 100 € pour 3 cotisations, - 200 € pour 4 cotisations (cette somme est enlevée du total des cotisations) - Les 50 € de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés pour chacun des enfants.

Tarif commande des tenues au delà de ce qui est compris dans la cotisation : Débardeur : 16 € - tenue du club (legging + veste) : 55 €

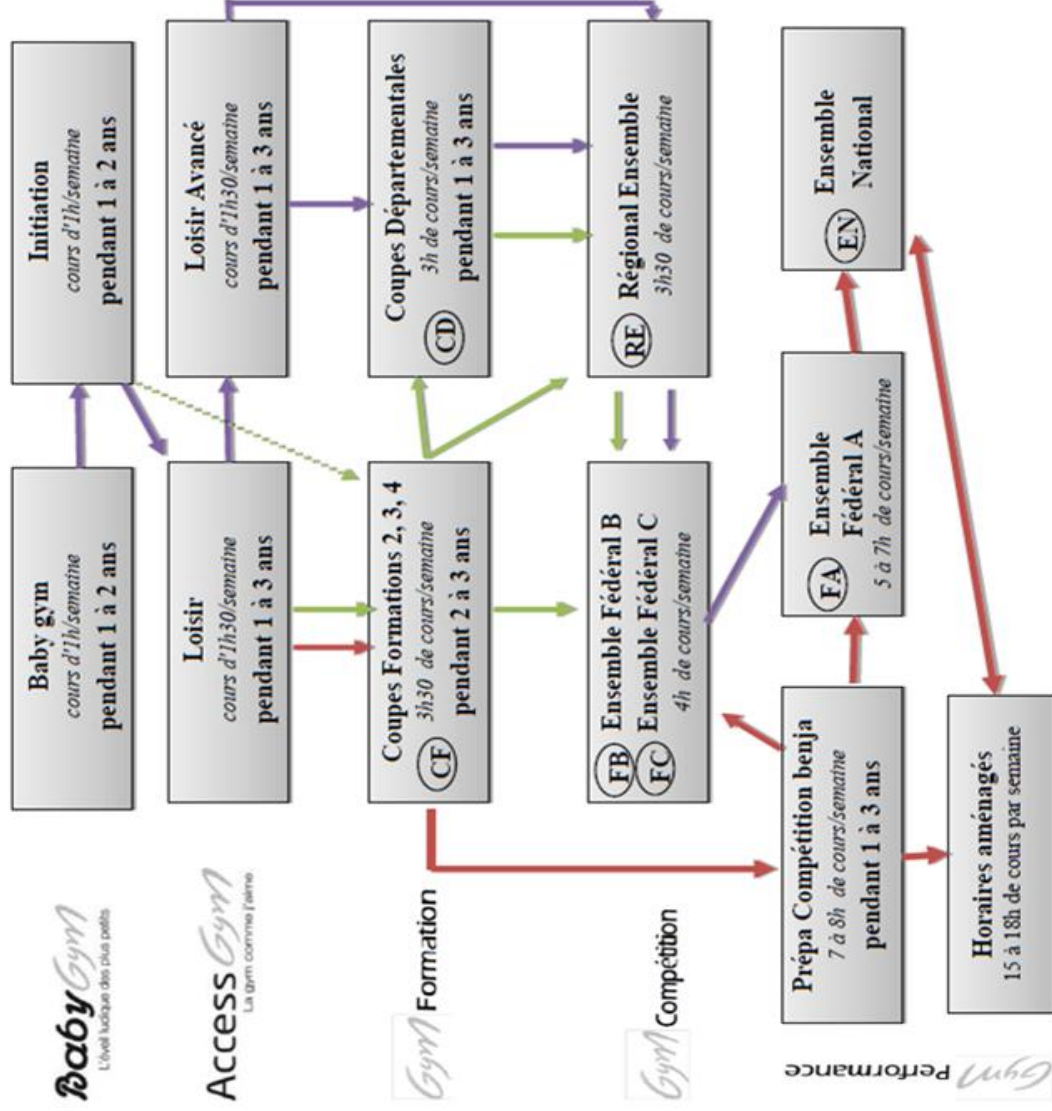
ATTENTION une seule commande par an / pas de stock au club

Les règlements peuvent être faits en 3 chèques maxi ou 3 CB pour les loisirs et 6 chèques maxi pour les compétitions



Les différentes pratiques au sein du club

En fonction des qualités et des compétences, mais aussi de son envie, une gymnaste peut suivre (sauf exception) : le circuit violet → ou le circuit vert → ou le circuit rouge →



Dans la saison sportive toutes les gymnastes participent à 2 représentations dans le club (Décembre et Juin).

Et, en fonction de leur niveau de pratique :

- Les gymnastes en loisir et loisir avancé participent dans l'année à des tests internes au club
- Les gymnastes en CD participent à 2 compétitions départementales
- Les gymnastes en CF participent à 3 niveaux d'évaluation : club, départemental et régional (déplacement à la charge des parents)
- Les gymnastes en compétition et en performance peuvent participer, en fonction du niveau d'engagement et des sélections réalisées à chaque étape à :

- 4 compétitions en individuel (de octobre à janvier) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont assurés par les parents à leur entière charge. Les déplacements nationaux sont organisés entièrement par le club (déplacement, hébergement et repas) et sont pris en charge par le club à 70%, les 30% restants sont à la charge des familles.

- 4 compétitions en ensemble (de février à juin) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont à la charge des parents si les distances sont inférieures à 150 km. Au-delà le club organise à sa charge un déplacement en car avec obligation de participation pour toutes les gymnastes concernées. Les frais éventuels de repas ou d'hébergement restent à la charge des parents. Les déplacements nationaux suivent la même organisation que pour les individuels.